



Communiqué de presse du 26 mai 2022

Propositions à la Cour des comptes pour auditer les évaluations socio-économiques du Grand Paris Express

La Cour des comptes vient de clôturer le 20 Mai 2022, une « plateforme citoyenne » qui sollicitait des propositions pour alimenter son programme de travail. Elle a recueilli 333 réponses, réparties en une dizaine de rubriques. Dans ce cadre, le Collectif OIN Saclay (COLOS) coordonné par Harm Smit et le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) représenté par Jacqueline Lorthiois ont déposé le 12 mai dernier deux propositions complémentaires : l'une intitulée « [audit des pratiques d'évaluation socio-économique des lignes du Grand Paris Express](#) »; l'autre portant sur un « [audit des pratiques d'évaluation socio-économique de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express \(GPE\)](#) ».

Ces contributions s'inscrivent dans le prolongement du rapport émis par la Cour des comptes en décembre 2017 sur la Société du Grand Paris, qui préconisait notamment de réduire le périmètre du Grand Paris Express.

Dans cet esprit, nos deux collectifs réclament de renoncer aux lignes les moins rentables et les plus contestées : la ligne 18 « Orly/Saclay/Versailles » et la ligne 17 Nord « Le Bourget /Roissy/Le Mesnil-Amelot ».

En une semaine, ces deux propositions ont recueilli respectivement 476 et 518 soutiens et au total une centaine de commentaires positifs. Relevons l'appui d'éminents experts en matière de transports et d'aménagement : Jean-Pierre Orfeuill, Jean Vivier et Pierre Merlin.

Au classement lié au nombre de soutiens, elles ont obtenu les 6^{ème} et 5^{ème} places.

Comme elles répondent à tous les critères de sélection définis par la Cour des comptes qui prévoit de retenir 6 sujets, elles sont donc bien positionnées pour faire partie des contributions retenues.

Rendez-vous en septembre pour l'annonce des résultats de cette sélection !

Voir ci-après quelques citations extraites des commentaires à nos propositions :

Jean Vivier, ancien directeur des études de la RATP :

« L'intérêt de plusieurs lignes du GPE est remis en cause, le choix du métro étant inadapté à la desserte de zones peu denses : coût excessif pour un service médiocre, handicapé par des distances entre gares de plus de 3 km. Les méthodes d'évaluation de l'intérêt public utilisées par la SGP, non conformes aux "règles de l'art" en vigueur en France, sont contestables. Elles semblent avoir été calibrées pour justifier les lignes les moins utiles comme la 17 nord et la 18. La prise en compte de "bénéfices élargis", dont l'existence est contestable, autorise toutes les manœuvres comme l'illustre la comparaison de leurs évaluations à 5 ans d'intervalle : entre 2016 et 2021, les "bénéfices élargis" ont été multipliés par 8 pour la ligne 17 nord et par 5 pour la ligne 18. Ils constituent désormais respectivement 75 % et 65 % des avantages totaux de ces lignes, dont l'intérêt pour la collectivité se trouve ainsi "démontré" en dépit de l'augmentation de leurs coûts de plus de 50 %. »

Pierre Merlin, géographe-urbaniste, professeur émérite des universités, auteur :

« J'ai dénoncé, dès 2012 [...] le projet de "Grand Paris Express" (GPE) pour les raisons suivantes :

- Les déplacements banlieue-banlieue sont très diffus dans l'espace et nécessiteront des correspondances avec le GPE très dissuasives. Il serait beaucoup plus efficace de réaliser un réseau dense d'infrastructures légères (tramway, autobus en site propre).
- Les prévisions de trafic, pour justifier ce projet, ont été grossièrement surestimées : prévisions irréalistes de population et d'emplois; cumul des trajets effectués sur des tronçons différents.
- Le coût annoncé (20G€) était manifestement sous-estimé: j'avais alors un coût probable de 35G€. Les estimations récentes ont atteint ce montant.

Les remarques précédentes concernent l'ensemble du GPE, mais encore plus les lignes 17 et 18, où le trafic sera le plus faible. »

Philippe Escande, ingénieur

« Merci à Jacqueline Lorthiois et à Harm Smit d'avoir officialisé ces autojustifications pseudo-scientifiques que sont les dernières évaluations socio-économiques de la SGP qui étaient jusqu'alors passées comme une lettre à la poste du fait de la faiblesse des lois liées à ces procédures. »

Aurélien Taché, député et candidat NUPES sur la circonscription de Cergy (Val d'Oise) :

« Ces habitants [de l'Est du Val d'Oise] réclament d'urgence une amélioration des transports du quotidien et se moquent bien d'un métro qui les conduira à Roissy en 2030 ! »
« Nous préférons défendre une politique d'emplois de proximité, qui réclament des transports légers qui permettraient d'éviter les investissements publics lourds incompatibles avec le contexte actuel. »

Contacts

Collectif pour le Triangle de Gonesse : Bernard LOUP 06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse@gmail.com ouiauxterresdegonesse.fr

Collectif OIN Saclay : Harm SMIT 06 31 65 20 26
contact@colos.info www.colos.info

Pour les journalistes, nos sites mettent à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux

CPTG



COLOS

